



Compte-rendu

du

Conseil d'Administration du 19/10/2017.

1- Convention permis de conduire : (document joint)

- Historique :

Rencontre BERNAERT, MARGUERY et PERNETTE.

Rencontre JM.RENAUT.

2 Rencontres F.TOLETTI.

Rencontre P. DILLENSEGER, directrice du CPM et JPH. GERBE, moniteur auto-école sociale des PEP 21 .

- Moyens :

Créneau spécifique au FJT de DIJON le lundi soir 18h30-20h30 pour nos jeunes(voir emploi du temps de M.GERBE).

3 jeunes du SAF adhérents ADEPAPE 21 seront pris sur le FJT de BEAUNE (Tom DURIEUX, Benjamin DELAITRE et Chloé NAZARET).

Nos jeunes seront pris en compte dans la limite des places disponibles

Voir fiche-action N°4 modifiée jointe.

Les membres présents du CA votent à l'unanimité, le projet de convention PEP 21 / ADEPAPE 21 et la fiche-Action N°4 modifiée.

2- Convention Apprentis d'AUTEUIL/ADEPAPE 21 :(document joint)

- Historique :

Rencontre DELVAUX – HERDALOT .

Echanges divers par E-mails.

- Moyens :

C'est une convention de partenariat → **mise à disposition de compétences.**

Ce pourra être M.HERDALOT, Conseiller en Insertion Professionnelle, mais aussi, éventuellement, un autre personnel des « Apprentis d' AUTEUIL » qui pourra intervenir auprès des jeunes de l' ADEPAPE 21, pour répondre, au mieux, aux besoins de nos jeunes majeurs adhérents.

3- Réunion de jeudi prochain 26 octobre, avec les jeunes majeurs :

J.PH. GERBE et H.HERDALOT seront présents.

Points à débattre avec les Jeunes Majeurs :

-Besoins → permis de conduire,

**-Besoins → accompagnements → emploi, logement, stages, service civique,
→ bourses...**

-Besoins → Prime de réussite → lister les adhérents et faire le point sur les diplômes obtenus en 2016 et 2017.

Lors de la rencontre du 26 octobre, à la MDA, à 18h30, avec les jeunes majeurs, il sera organisé, en fin de séance, **un pôle « renseignements/inscriptions » par type de besoins notifiés ci-dessus.**

Nous devons prévoir la rédaction d'une **autorisation** qui sera signée par les Jeunes Majeurs afin de nous permettre la **transmission de données personnelles** aux PEP 21 et aux Apprentis d' AUTEUIL.

Je demande à Zorah, notre secrétaire, de se charger de cette rédaction : elle devra apporter ce document papier, le 26 octobre, en 20 exemplaires.

4- Autres points de l'ordre du jour :

a) Commission jeunes :

Forme, compétences de cette commission ?

Un responsable jeune doit être choisi par ses pairs.

Un bénévole aidant doit accompagner cette commission.

Des bénévoles aidants doivent s' investir au sein de ladite commission.

Zorah doit contacter Léo, jeune président d'une ADEPAPE de la région parisienne, pour prendre des renseignements sur ce sujet.

Roland doit demander la salle, toute ou partie, pour l'organisation de cette manifestation → les participants propose le vendredi 08 décembre 2017, à 18h00. Bien sûr, il faudra tenir compte du planning de la salle.

b) Jeunes entrant au CA → cooptation dès maintenant, → élection à la prochaine AG.

c) Venue de Boris CYRULNIK :

- Sujet : l'influence des vécus et émotions de l'enfance sur le devenir de l'individu adolescent et adulte.

- Lieu : grande salle d'honneur du CD (salle Henri BERGER).

- Public : tous les travailleurs sociaux du département (CD, associations, établissement et services...).

- Logistique : il sera demandé, au CD, la mise à disposition de la salle et le financement du pot.

- Coût : un budget sera établi → prestation du conférencier, frais d'hébergement restauration et déplacements, frais administratifs et de publicité etc...

Au moment où je rédige ce compte-rendu, j'ai eu un RDV téléphonique avec **Boris CYRULNIK** : il me propose 2 dates, **lundi 19 mars et lundi 26 mars 2018.**

Je viens d'entrer en contact avec **Jean-Michel RENAUD**, directeur des services au CD : il se charge d'intervenir pour que nous ayons la salle et le pot.

Parallèlement, j'envoie, ce jour une demande officielle à Monsieur le Président du Conseil Départemental.

d) Remise des récompenses pour diplômes obtenus :

Le 26 octobre, il sera élaboré un tableau exhaustif afin de lister les diplômes obtenus par nos jeunes adhérents.

Roland BONNAIRE doit contacter les jeunes pour leur demander de fournir les copies de leurs diplômes 2016 et 2017.

Les membres du CA votent les sommes suivantes :

CAP et BEP : 100 € **BAC : 150 €** **Diplôme d'Ens.sup : 200 €.**

Hervé BONNAVAUD informe les participants sur l'état des finances de l'association. Celles-ci nous permettront d'assurer correctement cette remise de récompenses.

e) Lettre de l'ASSOCIATION :

- Prévoir la rédaction de la 2ième lettre.
- Appel aux articles. Inclure les articles de presse (Zorah et Roland – BP -).
- Publier la participation d' Alain RABI-SEQUEIRA.
- Envoyer la lettre N°1 à tous car, depuis quelques mois, il y a de nombreux nouveaux adhérents.

f) Prévoir une rencontre : avec les 2 JM qui interviendront à la journée du **23 novembre à MONTCEAU-les-MINES** : Anthony et Dylan.

g) Infos diverses :

Bureau des Apprentis d' AUTEUIL à la MDA : N° 319.

Fait à SEURRE,
le 20/10/2017
Roland BONNAIRE